

Partenaires dans le domaine de la gouvernance démocratique

La Direction générale des Amériques de l'ACDI travaille avec plus d'une centaine de partenaires dans les Amériques, notamment d'autres gouvernements nationaux, ainsi que des groupes de la société civile locale. Voici quelques-uns d'entre eux.

Autres ministères et organismes gouvernementaux

Affaires étrangères et Commerce international Canada

Agence des services frontaliers du Canada

Agence du revenu du Canada

Centre de recherches pour le développement international

Commission canadienne des droits de la personne

Défense nationale

Élections Canada

Gendarmerie royale du Canada

Justice Canada

Ressources humaines et Développement social Canada

Statistique Canada

Vérificateur général du Canada

Partenaires locaux et internationaux

Banque de développement des Caraïbes

Banque interaméricaine de développement

Banque internationale pour la reconstruction et le développement

Banque mondiale

Centre Carter

Centre d'études sur la justice dans les Amériques

Communauté des Caraïbes (CARICOM)

Institut international de l'éthique publique

Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale

Nations Unies

Organisation des États américains

Organisation panaméricaine de la santé

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

UNICEF



Pour une liste complète des partenaires : www.acdi.gc.ca

Organisations canadiennes

Aide à l'enfance Canada

Association canadienne des ex-parlementaires

Association des universités et collèges du Canada

Associés de recherche Ekos inc. CANADEM

Association du Barreau canadien CARE Canada

Carrefour canadien international

Centre canadien d'études et de coopération internationale

Centre international pour la réforme du droit pénal et la politique de justice criminelle

Centre parlementaire

Centre Pearson pour le maintien de la paix

Commonwealth Judicial Education Institute
Conseil canadien pour la coopération internationale

Cowater International
CUSO

Développement et paix

Fondation canadienne pour la vérification intégrée

Fondation canadienne pour les Amériques (FOCAL)

Fédération canadienne des municipalités
Forum des fédérations

Entraide universitaire mondiale du Canada

Equitas (Centre international d'éducation aux droits humains)

Institut d'administration publique du Canada

Institut national de la magistrature

Institut sur la gouvernance

Inter Pares

Service d'assistance canadien aux organismes

Tecsult

Gouvernance démocratique dans les Amériques : le rôle du Canada

septembre 2007

Gouvernance démocratique

La gouvernance démocratique est essentielle à la réduction de la pauvreté et au développement durable. Elle est un des piliers de la politique étrangère canadienne. Le travail de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) dans ce domaine vise à permettre aux États de s'attaquer plus efficacement au problème de la pauvreté, en améliorant la façon dont tous les membres de la société, en particulier ceux qui sont pauvres et marginalisés, peuvent influencer sur les politiques et améliorer leur niveau de vie.



Composantes de la gouvernance démocratique

Liberté et démocratie

- Instaurer des systèmes politiques transparents et responsables : Soutien aux processus électoraux et législatifs, décentralisation, fédéralisme et administrations locales, partis politiques et concurrence.
- Instaurer un environnement démocratique : Médias et transparence, développement de la société civile, éducation axée sur une culture de la démocratie, instauration de sociétés soucieuses de n'exclure personne.

Droits de la personne

- Renforcer les institutions et les mécanismes officiels de protection des droits de la personne.
- Appuyer la société civile dans ses rôles d'éducation et d'obligation de rendre compte.
- Faire respecter les droits des femmes, des enfants et des personnes marginalisées.

Primauté du droit

- Promouvoir des systèmes de justice prévisibles, impartiaux, accessibles, rapides et efficaces.
- Appuyer des systèmes de justice indépendants et non discriminatoires.
- Favoriser l'enseignement public du droit et l'engagement.
- Encourager une pratique du droit moins conventionnelle, qui respecte les droits de la personne.

Institutions publiques responsables

- Améliorer les méthodes de gestion économique et financière.
- Renforcer les méthodes de vérification, de collecte de statistiques et de gestion des ressources humaines.
- Promouvoir la coordination des politiques.
- Améliorer la transparence et les mesures anti-corruption.
- Améliorer la prestation des services, p. ex. dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'énergie.

Exemples de projets et de programmes menés par l'ACDI dans les Amériques

Liberté et démocratie

Le Canada offre un soutien essentiel à la tenue d'élections libres et justes dans les Amériques.

- En Haïti, l'ACDI a joué un rôle prépondérant dans l'établissement de 9 209 bureaux de scrutin et l'inscription de 3,5 millions d'électeurs en vue des élections de 2006, contribuant ainsi à l'obtention du plus fort taux de participation de l'histoire d'Haïti. L'ACDI continue de renforcer les institutions démocratiques, comme le Parlement haïtien, divers ministères et les médias.
- L'ACDI a fourni un soutien technique à l'observation des élections générales et régionales au Guyana en 2006 — les premières élections non violentes en Guyana depuis le retour à la démocratie en 1992. Pour ces élections, le Canada a également envoyé plus de 30 observateurs à court et à long terme.
- En Bolivie, l'ACDI a aidé la commission électorale nationale à organiser des élections libres et justes en 2005. Plus de 84 % des électeurs admissibles ont participé, soit le taux le plus élevé en 25 ans, et 53 000 nouveaux électeurs se sont inscrits.
- Dans les Amériques, l'ACDI a appuyé la tenue de 12 élections en 2006 par l'intermédiaire de l'Organisation des États américains (OEA), en offrant une assistance technique et en organisant des missions d'observation des élections afin d'aider les États membres dans leur réforme politique à long terme et leurs efforts de renforcement des institutions démocratiques.

Le Canada joue un rôle de chef de file dans l'instauration d'un environnement démocratique en vue de promouvoir l'éducation axée sur une culture de la démocratie et la liberté d'expression.

- En Colombie, au cours des trois dernières années, l'ACDI a assuré la formation de plus de 3 000 jeunes afin qu'ils apprennent à éviter les conflits armés et à promouvoir la paix dans leur collectivité.

Leçons retenues

Pour être efficaces, les programmes de gouvernance devraient encourager le dialogue constructif et ne pas cibler uniquement le gouvernement national, mais tous les ordres de gouvernement, y compris les administrations locales et régionales, ainsi que toutes les composantes de la société, dont la société civile et le secteur privé.



© ACDI/Pierre St-Jacques

Droits de la personne

Le Canada travaille avec des organisations partenaires et des institutions locales pour renforcer leur capacité de surveiller et de défendre les droits de la personne pour tous les individus, y compris les femmes, les enfants et les groupes marginalisés.

- À l'échelle panaméricaine, l'ACDI a mis sur pied un pilote, le Programme de partenariat avec les peuples autochtones, en vue de renforcer les capacités des organisations autochtones, en collaboration avec des organisations autochtones canadiennes.
- En Bolivie, en Haïti et au Nicaragua, le soutien de l'ACDI a permis d'accroître l'accès à l'enseignement primaire pour les enfants socialement exclus et d'améliorer leur capacité de se protéger contre le VIH/sida, l'exploitation des enfants par le travail et d'autres situations à risque élevé.
- En Colombie, l'ACDI a fourni une aide au bureau colombien du haut commissaire aux droits de l'homme et a travaillé en étroite collaboration avec d'autres donateurs pour appuyer le mandat du bureau et encourager la mise en œuvre de ses recommandations.
- Dans les pays andins, le soutien de l'ACDI a permis d'offrir à plus de 500 organisations de femmes une formation sur la défense des droits et la surveillance de la conformité aux principales lois et politiques sur l'égalité entre les sexes.
- En Bolivie, l'ACDI a joué un rôle de chef de file par son appui à un protecteur du citoyen indépendant. En 2005, ce bureau avait remédié avec succès à 2 500 violations des droits de la personne, offert à 4 000 fonctionnaires une formation sur le respect des droits de la personne et lancé une campagne de lutte contre la discrimination sur 129 stations de radiodiffusion et de télévision différentes.
- En Haïti, cinq projets de loi appuyant les droits de la femme ont été peaufinés et la loi a été adoptée, faisant du viol un crime; 30 refuges administrés par des organisations de femmes offrent maintenant un soutien social, médical et juridique aux hommes et femmes victimes de violence; le nombre de plaintes concernant des violations des droits de la personne et la violence a grandement diminué, en particulier dans les régions rurales.

Le Canada sensibilise le public aux droits et obligations des citoyens par la formation et la promotion des droits.

- Dans les Amériques et ailleurs, le soutien à long terme fourni par l'ACDI au Centre international d'éducation aux droits humains (Equitas) a permis de former, dans 75 pays, plus de 1 300 défenseurs des droits de la personne et formateurs dans ce domaine.

Leçons retenues

- La protection et la promotion des droits de la personne constituent un élément essentiel de la démocratisation, de la bonne gouvernance et de l'égalité entre les sexes. L'établissement de partenariats solides est nécessaire pour protéger et promouvoir efficacement les droits de la personne.

Institutions publiques responsables

Le Canada encourage la transparence en sensibilisant la population à la corruption et en renforçant la capacité des gouvernements à promouvoir les principes de bonne gouvernance.

- Au Honduras, l'ACDI est un membre fondateur d'un fonds multidonateurs ayant pour but d'offrir à des groupes de la société civile une formation sur la vérification sociale et d'améliorer la transparence des dépenses du gouvernement.
- Au Nicaragua, l'ACDI a contribué à un effort de plusieurs donateurs visant à améliorer la transparence, l'efficacité et l'efficience des activités d'approvisionnement et de passation de marchés des institutions du gouvernement central du pays.
- Par l'entremise de l'Organisation des États américains (OEA), l'ACDI encourage la mise en œuvre de la Convention interaméricaine contre la corruption dans les Amériques.

Le Canada travaille en Amérique latine et dans les Caraïbes afin de promouvoir des institutions publiques transparentes et responsables et d'améliorer la prestation de services dans des secteurs comme la santé, l'éducation et l'énergie.

- Au Honduras, l'ACDI aide les municipalités à gérer la prestation de services comme l'approvisionnement en eau salubre et les installations d'assainissement, l'éducation en matière d'hygiène et de santé et la protection des zones de microbassins hydrographiques. Ainsi, plus de 154 000 personnes ont maintenant accès à de l'eau potable et à des installations d'assainissement.
- Au Pérou, l'ACDI a appuyé les réformes du système d'enseignement primaire. Ainsi, le nombre d'inscriptions dans les écoles a augmenté, passant de 88 % en 1990 à près de 100 % en 2005.
- En Bolivie, l'ACDI renforce les institutions responsables de la surveillance et de la réglementation du secteur pétrolier et gazier. Le savoir-faire canadien a également permis d'aider la Bolivie à accroître ses recettes fiscales provenant des sociétés pétrolières et gazières.

Le Canada s'efforce d'améliorer la gestion financière et économique dans les Amériques.

- Dans les États insulaires des Caraïbes orientales et en Guyana, l'ACDI aide les gouvernements à amorcer des réformes fiscales et à améliorer les systèmes de gestion des dépenses. Les pays participants ont amélioré et accru la perception des recettes. L'ACDI aide également à renforcer la capacité de la région des Caraïbes à élaborer des politiques commerciales rationnelles et à participer à d'importantes négociations commerciales.

Leçons retenues

- Il est possible de renforcer la bonne gouvernance en apportant un soutien institutionnel aux secteurs des services publics en vue d'améliorer la gestion de leurs opérations économiques et de leurs ressources sociales.



© ACDI/Pierre St-Jacques

Primauté du droit

Le Canada travaille avec des institutions juridiques pour s'assurer que les systèmes judiciaires sont impartiaux et accessibles à tous.

- Au Pérou, l'ACDI a aidé à créer le bureau national du protecteur du citoyen et renforce maintenant leurs capacités technique et de gestion à suivre de près le respect de la primauté du droit, à promouvoir et à protéger les droits de la personne et à favoriser la résolution alternative des conflits. Par son travail, l'Agence améliore ainsi la qualité, l'efficacité et l'accessibilité des services offerts par le bureau central et les bureaux régionaux du protecteur du citoyen.
- En Jamaïque, l'ACDI améliore la capacité du système judiciaire et des citoyens du pays à gérer les conflits. La résolution alternative des conflits a maintenant été intégrée au système judiciaire de la Jamaïque. Comme en témoignent les rapports de police, les incidents violents sont en baisse dans les collectivités participant à ce projet pilote.
- En Haïti, l'ACDI renforce le ministère de la Justice, la magistrature et le pénitencier national.

Le Canada appuie de nouveaux processus de gestion judiciaire et des procédures régissant les procès qui accroissent l'équité et l'indépendance judiciaire.

- Dans les Caraïbes orientales, l'ACDI a contribué à renforcer les pratiques judiciaires en améliorant l'efficacité de l'appareil judiciaire, en mettant en place un système d'information juridique et en accroissant l'équité relativement à la prévention, au prononcé de la condamnation et à la réadaptation. De nouvelles législations, qui pourront être adaptées pour la région, sont également élaborées, tout particulièrement dans le domaine de la violence familiale.
- Au niveau de l'hémisphère, l'ACDI appuie la réforme du système de justice pénale dans plusieurs pays d'Amérique latine. Des juristes canadiens discuteront des pratiques exemplaires et encourageront l'adoption d'approches novatrices pour la résolution de problèmes.

Leçons retenues

- La bonne gouvernance nécessite un effort soutenu de la part des donateurs pendant une longue période. L'aide est plus efficace lorsqu'elle se poursuit après des événements comme des élections et vise des processus, des institutions et la culture connexe de la démocratie.